

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX MODULES DU BREVET DE PAYSANNE

SESSION 2022 - 2023

1. ETAT NOMINATIF

Nom(s): Prénom(s):

Adresse: NP Localité : Canton :

Commune d'origine: Canton:

Date de naissance: Numéro AVS:

1^{ère} profession :

☎ privé : ☎ mobile E-mail :

Coordonnées bancaires ou CCP n° IBAN

Nom et adresse du titulaire si différent que ci-dessus :

2. INFORMATIONS/REMARQUES

Recommandations : Suivre le module BP01 Entretien du linge et de l'habitat avant le module BP02 Gestion de l'habitat. Il est également conseillé de suivre les modules BP07 Droit rural et BP08 Comptabilité agricole avant le BP09 Economie rurale.

Le module BF04z Bases de l'accueil à la ferme doit être suivi avant les différentes spécialisations (BF 04a restauration et hébergement de loisirs et BF4d vente directe). Seules les spécialisations font l'objet d'une évaluation (dossier).

Les descriptifs de modules peuvent être consultés sur www.paysannes.ch onglet Formation

3. MODULES DU BREVET AGRICOLE

Les modules du brevet d'agriculteur sont également ouverts aux paysannes comme modules à option. (p. ex possibilité de s'inscrire sur ce bulletin au BP 27, LW 13, LW 17)

La liste des modules proposés est disponible sur www.agora-romandie.ch. Les écoles vous renseignent volontiers sur les dates des cours. Nous vous prions de vous inscrire directement auprès des écoles d'agriculture jusqu'au 31 août.

4. INSCRIPTION AUX MODULES DU BREVET DE PAYSANNE

Les candidates s'inscrivent auprès du centre de formation de leur choix. A l'issue du délai d'inscription, les centres de formation se transmettent les listes de candidats inscrits et déterminent la mise sur pied ou l'annulation des modules.

Passé la transmission des listes de candidats inscrits, les centres de formation des paysannes administrent directement les inscriptions à leurs modules respectifs (confirmations/annulations, convocations, mutation, facturation, etc.).

4. INSCRIPTION AUX MODULES DU BREVET DE PAYSANNE

Veillez-vous inscrire uniquement pour les modules que vous suivrez en **2022/2023**,
cours et/ou examen

Centres de formation											
Agrilogie CEMEF Morges / Moudon			Grangeneuve Institut agricole de l'Etat de Fribourg			FRI Courtemelon JU – Cernier NE – Loveresse BE			Ecole d'agriculture du Valais Châteauneuf-Sion VS		
Cours	Examen		Cours	Examen		Cours	Examen		Cours	Examen	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 01 Entretien du linge et de l'habitat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 05 Alimentation et préparation des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 01 Entretien du linge et de l'habitat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BF 04 Bases de l'accueil à la ferme
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP02 Gestion de l'habitat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 06 Mise en valeur des produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP02 Gestion de l'habitat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BF 04b Hébergement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP03 Famille et société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 08 Comptabilité agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 07 Droit rural	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LW 13 Elevage et garde des ovins
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 04 Jardinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 16 Transformation du lait à la ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BF19 Petits fruits (baies)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 09 Economie rurale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BP 17 Santé et domaine social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BF 04 Bases de l'accueil à la ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BF 07 Offre de formation à la ferme				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BF04d Vente directe			

Par ma signature, je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et je m'engage à payer les frais d'inscription aux cours et les taxes d'examen. En cas de désistement, un émolument administratif pourra être retenu (Fr. 100.- en ce qui concerne les taxes d'examen et Fr. 50.- en ce qui concerne les modules).

Lieu et date :

Signature :

Ce formulaire doit être retourné au secrétariat pour le **30 juin 2022** dernier délai.

Adresse : Agrilogie CEMEF

Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale

Chemin de Grassey 1, 1110 Morges

Tél. 021 557 90 90

E-Mail : aurelie.guignard2@vd.ch

Durée et coûts des modules proposés en 2022/2023 (Grangeneuve et Agrilogie CEMEF)

No	Nom du module	Nbre de demi-jours de cours (y.c. 1/2 jour d' examen) 1 demi-jour = 4 périodes	Tarif par demi-jour de cours (subvention de 50% après l' inscription à l' examen final)	Tarif auditeur (sans subvention)	Montant du module*	Taxe d' examen de module	Lieu de cours
BREVET DE PAYSANNE							
BP 01	Entretien du linge et de l'habitat	17	80.00	80.00	1360.00	140.00	Agrilogie CEMEF Moudon VD
BP 02	Gestion de l'habitat	11	80.00	80.00	880.00	140.00	Agrilogie CEMEF Moudon VD
BP 03	Famille et société	11	80.00	80.00	880.00	140.00	Agrilogie CEMEF Moudon VD
BP 04	Jardinage	17	80.00	80.00	1360.00	140.00	Agrilogie CEMEF Morges VD
BP 05	Alimentation et préparation des repas	23	80.00	80.00	1840.00	140.00	Grangeneuve FR
BP 06	Mise en valeur des produits	15	80.00	80.00	1200.00	140.00	Grangeneuve FR
BP 08	Comptabilité agricole	11	80.00	80.00	880.00	140.00	Grangeneuve FR
BP 09	Economie rurale	13	80.00	80.00	1040.00	140.00	Agrilogie CEMEF Moudon VD
BF 07	Offre de formation à la ferme	7	80.00	80.00	560.00	140.00	Agrilogie CEMEF Moudon VD
BP 16	Transformation du lait à la ferme	11	80.00	80.00	880.00	140.00	Grangeneuve FR

No	Nom du module	Nbre de demi-jours de cours (y.c. 1/2 jour d' examen) 1 demi-jour = 4 périodes	Tarif par demi-jour de cours (subvention de 50% après l' inscription à l' examen final)	Tarif auditeur (sans subvention)	Montant du module*	Taxe d' examen de module	Lieu de cours
BP 17	Santé et domaine social	11	80.00	80.00	880.00	140.00	Grangeneuve FR

* Frais de matériel et marchandises en plus selon les modules

Les durées et coûts des modules proposés par les autres centres de formation se trouvent sous www.agora-romandie.ch onglet formation professionnelle puis coûts et financements